NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100512 - Hautes Vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR3100512

1.3 Appellation du site
Hautes Vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers

1.4 Date de compilation
29/02/1996

1.5 Date d'actualisation
30/06/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030536813

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,15361°

Latitude : 50,21389°

2.2 Superficie totale

244 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
59	Nord	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
59062	BEAURIEUX
59066	BERELLES
59101	BOUSIGNIES-SUR-ROC
59147	CHOISIES
59157	COUSOLRE
59174	DIMECHAUX
59186	ECCLES
59306	HESTRUD
59342	LEZ-FONTAINE
59572	SOLRE-LE-CHATEAU
59573	SOLRINNES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,07 *(0,03 %)*		G	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,08 *(0 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,27 *(0,53 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,34 *(2,22 %)*		G	B	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		9,03 *(3,73 %)*		G	B	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,01 *(0 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	17,92 *(7,44 %)*		G	B	C	C	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		5,28 *(2,19 %)*		G	C	B	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		20,9 *(8,67 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		6,43 *(2,67 %)*		G	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p	15	15	i	V	G	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p	5	5	i		G	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p	250	250	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	V	G	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	V	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	40 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	50 %

Autres caractéristiques du site

Les hautes vallées de la Solre, de la Hante et de la Thure présentent des versants souvent abrupts, occupés par une chaîne de boisements dont l'originalité, la diversité et la qualité biologique et écologique s'expliquent par la très grande complexité géologique, géomorphologique et édaphique de ce secteur, véritable puzzle où alternent en de nombreuses combinaisons les couches frasniennes et fameniennes (affleurements de schistes plus ou moins calcareux, de grès de calcaires gréseux, de psammites..).

Vulnérabilité
: Système alluvial non pris en compte dans sa globalité, en voie d'altération par intensification des prairies, conversion en cultures, urbanisation et/ou abandon avec risques plus ou moins importants de dégradation de la qualité du cours d'eau.
Gestion forestière parfois inadaptée, avec artificialisation des peuplements et dégradation des habitats associés.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt écologique de ce site s'explique notamment par l'originalité climatique de cette région naturelle de l'Entre Sambre et Meuse. Un climat effectivement précontinental à affinités montagnardes (précontinental submontagnard) liées à d'assez fortes précipitations y sévit et est révélé par la présence d'espèces végétales telles que le Sureau à grappes (Sambucus racemosa), la Luzule des bois (Luzula sylvatica), le Pâturin de Chaix (Poa chaixii) et la Luzule blanchâtre (Luzula luzuloides) notamment. Cette ambiance très particulière fait l'originalité de l'extrême sud-est du département du Nord et de ce site en particulier, car elle permet le développement de végétations non connues ailleurs (formes particulières d'habitats à répartition plus continentale, en limite d'aire dans l'Avesnois) dont la diversité est accentuée par la multiplicité des assises géologiques affleurantes (schistes plus ou moins calcareux, grès, calcaires, psammites...).

Les habitats recensés sur le site, relevant de la Directive Habitats et présentant un état de conservation plus ou moins satisfaisant sont les suivants :

HABITATS FORESTIERS

Plateaux et pentes

· Hêtraie-Chênaie sessiliflore submontagnarde acidiphile à Luzule blanchâtre et Luzule des bois ; observée le plus fréquemment au niveau des pentes schisteuses et gréseuses des vallons forestiers.
[code Corine annexe I : 41.111/code Natura 2000 : 9110]

· Hêtraie-Chênaie sessiliflore submontagnarde acidicline à Fougère aigle et Luzule des bois ; il s'agit probablement d'un habitat forestier typique de la Famenne et non connu ailleurs, occupant les pentes colluvionnées ou les plateaux recouverts de limons.
[code Corine annexe I : 41.122 ("Hêtraies acidiphiles subatlantiques")/code Natura 2000 : 9120]

· Hêtraie-Chênaie sessiliflore neutro-acidicline précontinentale à Pâturin de Chaix et Sureau à grappes ; habitat présent sous une race constituant un type forestier famennien probablement original observé au niveau de plateaux recouverts par des limons légèrement basiques.
[code Corine annexe I : 41.131/code Natura 2000 : 9130]

Fonds des vallons forestiers

· Chênaie pédonculée-Charmaie submontagnarde à Renouée bistorte ; elle occupe les niveaux les moins inondés des vallons, sur des sols légèrement basiques
[code Corine annexe I : 41.24/code Natura 2000 : 9160]

· Chênaie pédonculée-Charmaie à Stellaire holostée et Sureau à grappes ; il s'agit ici aussi, très probablement, d'un habitat précontinental original ; cette chênaie occupe le même niveau topographique que le type forestier précédent, mais sur des sols plus acides.
[code Corine annexe I : 41.24/code Natura 2000 : 9160]

· Frênaie à Primevère élevée de même niveau topographique que les habitats précédents, mais sur des sols basiques.
[code Corine annexe I : 41.24 /code Natura 2000 : 9160]

· Aulnaie glutineuse-Frênaie submontagnarde à Cardamine amère et Stellaire des bois ; elle occupe les marges des ruisseaux assez larges, dans les zones les plus humides sur sols très légèrement acides.
[code Corine annexe I : 44.32*/code Natura 2000 : 91E0]

· Aulnaie glutineuse-Frênaie à Dorine à feuilles opposées ; de même niveau topographique que précédemment mais sur des sols légèrement moins acides.
[code Corine annexe I : 44.312*/code Natura 2000 : 91E0]

HABITATS AQUATIQUES

· Herbier aquatique précontinental des eaux courantes mésoeutrophes bien oxygénées à renoncules et callitriches
[code Corine annexe I : 24.43/code Natura 2000 : 3260]

· Herbier aquatique précontinental des eaux courantes eutrophes bien oxygénées à callitriches
[code Corine annexe I : 24.44/code Natura 2000 : 3260]

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E01.04	Autres formes d'habitations		I
L	K01.01	Erosion		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I

M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Propriétaires forestiers privés (CRPF), Agriculteurs (Chambre d'agriculture)

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation